

Communiqués de presse jusqu'à 2015 23.12.2011

## **La compensation des émissions de CO2 à l'étranger reste possible**

L'économie suisse s'est engagée avec succès en faveur de la protection du climat et entend poursuivre ses efforts. Pour ce faire, les entreprises ont besoin de conditions-cadre adéquates, telles que celles mises en place par l'actuelle loi sur le CO2. C'est pourquoi economie suisse a suivi d'un œil critique l'élaboration de la nouvelle loi sur le CO2. Le projet adopté aujourd'hui lors du vote final représente un revers, car il est contreproductif en matière de protection du climat et comporte de nombreuses contradictions. Au fil des délibérations, le Parlement a toutefois clarifié des points importants, dans l'intérêt des entreprises suisses et de l'emploi.